

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ du Mercredi 15 Juin 2011 à 18 heures 30

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Burgy sous la présidence de Madame Patricia CLEMENT.

Etaient présents : Mmes Patricia CLEMENT, Jacqueline CANITROT, Marie Thérèse DREVET, Michelle TROUSSEAU, Monique GUICHARD, Mme Bernadette CHEVALIER et Mrs Gérard PENOT, Albert GOYARD, Daniel DUBOIS, Gilbert MORNAND, Jean Pierre CHERVIER, Claude GAUDILLERE, François DEDIENNE, Jean Christian PRUDENT, François CHEVALIER, Daniel CONRY, François ROUGEOT, Robert LAFARGE, Marie Claire DEMONT HUSSON, André PEULET, Richard PHILIPPON, Yves PERRIN, Jean Paul SURGAND.

Etaient excusés : Mrs Marc DUMONT, Michel BALDASSINI, Jean Maurice DAILLY, Henry LE GRAND DE MERCEY, Françoise BUE, Gilbert GUILLET, Bernard ROBELIN.

1 - Lecture du compte rendu du Conseil Communautaire du 1^{er} Juin 2011

Le compte rendu du Conseil de Communauté du 1^{er} Juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

2 – Réflexion et échanges sur le projet de regroupement des intercommunalités présenté par le Préfet

Chaque commune a reçu le projet de schéma de coopération intercommunale du Préfet accompagné des comptes rendus des réunions de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale des 15 Avril et 9 Mai 2011. Le Préfet propose que les Communautés de Communes du Tournugeois et Mâconnais Val de Saône se regroupent. Il préconise ce regroupement au regard des travaux et projets communs ayant vus le jour (Pays d'Art et d'Histoire, déchets notamment). Le débat est ouvert.

En l'état actuel des choses, la majorité des élus souhaiterait rester comme aujourd'hui. Les membres du Conseil font référence au regroupement qu'ils ont déjà connu auparavant et soulignent les difficultés rencontrées avant d'arriver à travailler ensemble (12 communes). Ils évoquent également la position de la Ville et de la Communauté de Communes du Tournugeois qui ont refusé le projet du Préfet.

Certains pensent que Tournus ne correspond pas à leur bassin de vie. D'autres estiment qu'au-delà du périmètre, ce qui est important est de savoir comment les compétences seraient « redistribuées » à plus forte raison avec la suppression des syndicats. Il est important de réfléchir au projet global de regroupement des collectivités du territoire. Mme CLEMENT informe les élus que la Direction Départementale des Territoires a prévu une réunion pour présenter le projet.

Elle insiste sur le fait qu'un délai de 3 mois a été accordé pour prendre une décision, il est donc important de prendre le temps de réfléchir aux divers aspects d'un regroupement.

3 – Intervention à sa demande, de M. PEULET, en qualité de Conseiller Général et membre de la CDCI

Monsieur PEULET distribue aux membres du Conseil la carte faisant apparaître la proposition du Conseil Général quant au regroupement des intercommunalités. Il présente les différents « rapprochements » proposés selon les territoires : le Département se composerait de 18 Collectivités (15 Communautés de Communes et 3 Communautés d'Agglomération). Il rappelle que la circulaire relative à la réforme des collectivités territoriales prévoit la diminution du nombre d'intercommunalités de 45 %.

Pour constituer la carte, le Conseil Général s'est basé sur les travaux en cours, les particularités du territoire, les projets communs : Pays, SCOT...).

La CAMVAL représente la 3^è agglomération du Département avec 63 000 habitants. Elle dispose d'un pouvoir de se développer très important. Le projet permettrait d'atteindre une population de 91 700 habitants et 65 communes. La volonté des élus de gauche est d'arriver à un équilibre entre le monde rural et le monde urbain. En se renforçant, les communes rurales disposeraient d'un poids plus important qui leur permettrait de se faire entendre.

A partir de la semaine 25, le projet sera présenté aux élus. Sur le secteur, une réunion a été fixée le 6 Juillet 2011 à Saint Albain.

Mme CLEMENT interroge Mr PEULET sur l'objectif du SCOT qui avait été présenté aux élus comme « un moyen de défense » du monde rural face au monde urbain. Par ailleurs, elle s'inquiète de la fiscalité qui découlerait de ce regroupement. Il semble que celle-ci s'harmoniserait avec celle appliquée par la CAMVAL. Mr CHERVIER ajoute que les citoyens connaissent davantage la Communauté de Communes

au travers de leur fiche d'imposition que par rapport aux services et compétences qu'elle exerce. Mme DREVET s'interroge sur les avantages qu'apporterait un rapprochement avec la CAMVAL. Est-ce plutôt une stratégie politique, économique ? D'après Mr PEULET, les retombées seront économiques.

Mme CLEMENT pose la problématique du devenir des structures, des services de proximité avec tout ce que cela comporte (personnel, bâtiment...) ?

La Présidente assistera à une réunion organisée par le Préfet le 21 Juin 2011, elle invite les membres du Conseil à lui faire part de leurs questions ou réflexions afin qu'elle puisse les transmettre.

3 – Questions diverses

Mme CLEMENT demande aux membres du Conseil s'ils sont d'accord pour ajouter un point à l'ordre du jour de la séance à savoir le passage au barème E proposé par Eco Emballages.

Barème E :

Le contrat barème D arrive à échéance fin 2011, toutefois, Eco Emballages propose aux collectivités de passer au barème E dès 2011, ce Contrat basé sur l'Action et la Performance permettrait d'obtenir des soutiens qui seraient calculés selon les résultats obtenus. Les élus donnent leur accord pour le passage au barème E en 2011 et autorise la Présidente à signer le contrat pour l'action et la Performance.

**Prochain Conseil de Communauté
le Mardi 2 Août 2011 à 18 h 30 à Chardonnay**

Patricia CLEMENT
Présidente